GEL HYDROALCOOLIQUE 100ml avec bouchon clapet

GBGHY01O

Gel hydroalcoolique désinfectant pour les mains : le réflexe au quotidien ! Pratique, efficace, sans rinçage, il désinfecte vos mains rapidement en toutes circonstances sans eau ni savon. Désinfectant virucide selon la norme EN14476. Sans colorant, sans parfum, il ne colle pas aux mains. Contient un agent hydratant naturel pour le respect de vos mains.

Mode d'emploi

Appliquer une noisette de gel au creux d'une main et frictionner les mains pendant 30 secondes jusqu'à ce qu'elles soient sèches sans oublier d'appliquer le produit entre les doigts et sur les pouces. Ne s'utilise pas sur mains mouillées. Rendement : 100ml = 65 doses environ.
TP1 - Produit biocide destiné à l'hygiène humaine

Composition

Contient 67.2% (m/m) de éthanol cas n° 64-17-5, 2.1% (m/m) l3000212175isopropanol cas n° 67-63-0 al - autre liquide.

Précautions d'emploi

Contient de l' ethanol, isopropyl alcohol. Danger : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H319 : Provoque une sévére irritation des yeux. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P502 : Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Conserver au frais, à l'abri de la chaleur et de la lumière.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dimensions unité
Lo: 4.5cm Ha: 9.3cm
Dimensions colis
Lo: 20cm La: 20cm Ha: 15cm
Dimensions palette
Lo: 1.2m La: 0.8m Ha: 1.65m

Conditionnement	100 mL
Poids brut	0.114Kg(s)
Poids net	0.087Kg(s)
Nombre d'unité par colis	20
Nombre d'unité par palette	4000
Densité	0.87
pH	pH : 7
Couleur	Transparent

FABRIQUE EN FRANCE

Fabriqué par une entreprise certifiée ISO 9001, ISO 14001, BS OHSAS 18001, démarche ISO 50001 et ISO 26001, et signataire de la charte nettoyage durable.

Est conforme aux recommandations de l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux destinés à des usages industriel et/ou domestiques / collectivités ou assimilés ; sous réserve d'un rinçage final efficace et suffisant à l'eau potable en cas d'utilisation sur des surfaces en contact des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

SOFAPI
376 RUE DE LANNOY - 59652 Villeneuve-D'ascq FRANCE
Service utilisateurs : 03 20 81 72 27 - Email : sofapi@sofapi.fr